

L'Écho des Couloirs



N° 28

JANVIER 2023

Le bruant à gorge blanche qui a passé
quelques semaines sur la place du village.



Journal municipal de la commune des Bouchoux (39370), Gratuit
Directeur de la publication : Jérôme GRECARD
Mise en page : Isabelle HEURTIER
Reproduction : Stratec Oyonnax

Le mots du Maire

Bonjour à toutes et à tous

Comme 2021, l'année 2022 nous a aussi apporté son lot d'inquiétudes et d'incertitudes, tant au niveau local que national et international. C'est dans ces moments que l'on se rend compte que la paix et la démocratie sont fragiles et que rien n'est acquis définitivement. Cette incertitude qui se répand dans notre pays, n'épargne pas nos collectivités ainsi que leurs habitants. Les augmentations du coût de l'énergie, du fioul, du gaz, auront d'énormes incidences sur les dépenses budgétaires de la commune, avec malheureusement des choix et des arbitrages en ce qui concerne les projets prévus cette année. Les incertitudes sur l'inflation qui impactent et impacteront encore les budgets de chacun et chacune d'entre nous, nous forceront également à faire des choix dans notre vie de tous les jours.

Il y a aussi les inquiétudes sur la capacité du réseau électrique national à tenir cet hiver et les craintes de coupures de délestages qui pourraient occasionner de fâcheuses conséquences et de sérieux problèmes sur le chauffage de nos habitations. La municipalité fera le maximum afin de vous avertir et faire passer les informations dès que celles-ci nous seront communiquées.

La commune des Bouchoux a fait le choix depuis plusieurs mandats de réduire ses émissions de gaz à effets de serre, d'installer des panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente, d'éteindre l'éclairage public. Dans ce sens, afin de soulager le réseau et de faire des économies, le conseil municipal, a pris la décision de rallonger les plages d'extinction de l'éclairage public. Celui-ci sera éteint de 21h à 6h30 le matin et ne sera pas rallumé les mois de Mai, Juin, Juillet et Août. Ces efforts permettront aussi de diminuer la pollution lumineuse. Toutes ces actions sont judicieuses et cohérentes avec la problématique environnementale, et c'est pourquoi nous allons continuer sur cette ligne de conduite en mettant en place un assainissement collectif complètement basé sur un écoulement par gravité et surtout sans énergie, ce qui permettra de ne pas augmenter nos dépenses de fonctionnement futures.

La municipalité, en partenariat avec la communauté de communes et l'association des producteurs, continue à travailler sur l'implantation d'un atelier de transformation alimentaire, ce qui permettrait de favoriser le circuit court et donc de réduire les déplacements de nos producteurs locaux vers d'autres structures plus éloignées, et donc de réduire notre empreinte carbone. Tout cela va dans le bon sens mais à mon avis il faut bien sûr continuer et aller encore plus loin sur la transition écologique et économique. Soyons ambitieux en essayant à moyen terme de rendre nos bâtiments communaux quasi autonomes sur leur consommation électrique. Réfléchissons à moyen terme au remplacement du système de chauffage avec des systèmes plus économes et vertueux pour l'environnement. Je suis conscient que cela ne se fera pas tout de suite mais si nous ne lançons pas une réflexion dès maintenant, nous aurons beaucoup de retard quand il faudra par obligation, moderniser ces systèmes.

Comme vous le constaterez en parcourant une nouvelle fois cet Écho des Couloirs, notre commune continue à tenir ses engagements et la ligne qu'elle s'est fixée au niveau environnemental et économique.

Un petit point sur la fibre : on nous avait promis son déploiement total pour la fin de cette année. Un énorme retard et des problématiques diverses et variées ont contraint les acteurs de ce déploiement à revoir leur copie. Celui-ci sera plus raisonnablement mis en place fin 2023 si tout va bien.

Un autre changement va vous influencer : l'adressage. C'est une obligation - utile pour les secours, les livraisons et les utilisateurs de GPS - depuis plusieurs années mais comme de nombreuses communes rurales, nous n'étions pas à jour. Ce sera fait dès le début de l'année 2023. Par délibération, des noms ont été attribués aux voies communales qui n'en avaient pas encore et un arrêté du maire fixe les numéros attribués à chaque maison. Les panneaux de rues seront installés dès la fonte de la neige et vous serez informés par courrier de votre nouvelle adresse. Nous avons fait le maximum pour que celle-ci change au minimum. Vous pourrez également conserver le nom des lieux-dits.

Il y a bien d'autres sujets, dossiers qui vous seront présentés, expliqués par les commissions et les syndicats intercommunaux dans ce bulletin, mais aussi exposés lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 20 Janvier 2023 à la salle polyvalente où nous vous attendons très nombreux.

Vous l'avez bien compris, l'équipe municipale travaille à la mise en place de réflexions qui permettront de faire des économies et donc maîtriser les dépenses budgétaires, c'est une **obligation** pour compenser les baisses de dotations de l'État, l'augmentation du coût des matériaux et de l'énergie sur notre budget communal. Je suis confiant et optimiste pour l'avenir, mais il faut rester prudent et continuer à travailler ensemble.

Je m'associe à l'équipe municipale pour vous souhaiter une excellente année à vous, vos proches et vos amis.

Jérôme GRENARD

Secrétariat de mairie

Horaires d'accueil du public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8 H à 11 H 30 ou sur rendez-vous

Vous pouvez nous adresser vos courriers, messages, demandes par courrier électronique : mairie@lesbouchoux.fr

Nous pouvons vous transmettre rapidement les informations communales par mail : merci de nous faire parvenir votre demande par mail

État civil

Mariage :

Martin EGRAZ et Manon BORGEOU le 3 septembre 2022

Naissance :

Ionna PASSERAT de Arnaud PASSERAT et de Camille NUBLAT le 23/08/2022 à Oyonnax (Ain)

Ils nous ont quitté : Décès

Jocelyne RODRIGUEZ, Veuve ROLANDEZ décédée le 28 février 2022 à Groissiat (Ain)

Anne, Suzanne, Francine GRENARD, décédée le 7 juin 2022 à Saint-Claude (Jura)

Roger, Louis, Elie DALLOZ, décédé le 21 juin 2022 à Saint-Claude (Jura)

Marie-Josèphe, Anne RODET, décédée le 3 septembre 2022 aux Bouchoux (Jura)

Denise, Léone, Thérèse PERRIER-BERCHE, décédée le 1^{er} novembre 2022 à Oyonnax (Ain)

Clémence, Rose, Gabrielle ROLANDEZ, veuve FLAMENT, décédée aux Bouchoux (Jura)

Cécile, Raymonde, Andréa HUMBERT, veuve PERRIN-BONNET, décédée le 8 décembre 2022 aux Bouchoux (Jura)

Rémy, Louis, Germain VUILLERMOZ aux Bouchoux le 19/12/2022

Nouveaux arrivants (au risque d'en oublier)

Au Village :

DONZE Thomas et DURAFFOURG Aurélie

HERVOUET Thomas et Eleane

IBIS Ugur

CHAUVIRE Thimothée et CASAGRANDE Chléa

La Burne :

LAHU Maxime

Sur La Roche :

TETAERT Simon

La Serra :

LECUELLE Dorian et LE PAVOUX Sophie

Informations diverses

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la commune après approbation.

La liste des délibérations doit être publiée dans les huit jours après le conseil municipal.

Changement de domicile :

Article 104 du code civil : *La preuve de l'intention résultera d'une déclaration expresse, faite tant à la municipalité du lieu que l'on quittera, qu'à celle du lieu où on aura transféré son domicile.*

Vous changes d'adresse dans la commune ; merci de nous le signaler.

RECENSEMENT : Vous allez avoir 16 ans :

Les garçons et les filles qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. Il leur sera remis une attestation de recensement (Justificatif qui leur est demandé pour l'inscription aux examens publics et l'inscription au permis de conduire).

Important : Il ne peut pas en être délivré de duplicata.

ECOBUAGE :

Nous vous rappelons que d'après l'article L.541, L.541-21-2 du Code de l'environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, quelle que soit la saison

URBANISME : IMPORTANT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Haut-Jura **Saint-Claude**

Haut-Jura
Saint-Claude
13 bis Boulevard de la République
39200 SAINT-CLAUDE
03 84 45 89 00
contact@hautjurasaintclaud.fr
www.hautjurasaintclaud.fr

NOUVEAU
GUICHET D'URB@NISME
Déposez vos demandes en un clic !

- + Simple
- + Souple
- + Réactif

Besoin de réaliser des travaux chez vous ? Déposer un permis de construire ?
Pour vos démarches de travaux : www.hautjurasaintclaud.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...)

Pour répondre à cette obligation, le service ADS (Administration du Droit des Sols) de la C.C.H.J.S.C. a mis en place une plateforme nommée Guichet Unique accessible à l'adresse suivante :

[https://www.hautjurasaintclaud.fr/rubrique_urbanisme/onglet ADS](https://www.hautjurasaintclaud.fr/rubrique_urbanisme/onglet_ADS)

Nous rappelons que certains travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme ; avant tout commencement de travaux, renseignez-vous au secrétariat afin de connaître la réglementation applicable sur la commune des Bouchoux.

Nous rappelons à tous les pétitionnaires, détenteurs d'autorisation d'urbanisme, qu'ils doivent faire parvenir dans les délais dès que la construction est achevée, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), que ce soit pour les permis de construire ou déclarations préalables.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Vu l'arrêté municipal du 25 novembre 2022, l'éclairage public sera interrompu pendant la période hivernale (du 1er septembre au 30 avril) de 21 h le soir jusqu'à 6 h 30 le matin à partir du 5 décembre 2022.

L'éclairage public sera interrompu pendant la période estivale (du 1er mai au 31 août).

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

La loi n°2016-1047 du 1^{er} août 2016 a rénové les modalités d'inscription sur les listes électorales et a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. L'inscription est désormais possible jusqu'au 6^{ième} vendredi avant le scrutin.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

RÉFORME DE LA PUBLICITÉ DES ACTES :

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 gèrent la réforme de la publicité des actes. Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu des séances du conseil municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance (affichage et site internet dans les huit jours suivant le conseil). Le procès-verbal subsiste mais n'est publié (affichage et site internet) qu'après approbation lors de la réunion lors du conseil suivant.

MAISON FRANCE SERVICES

Un conseiller France Service est à votre disposition pour vos démarches administratives les lundis et mercredis de 14h00 à 17h00 dans le bureau à côté de l'agence postale des Bouchoux. Vous pouvez le contacter au 07 56 30 18 80 ou par mail à franceservices.HJMS@gmail.com ou multisiteshautjura@France-services.gouv.fr

CONSEILLERS NUMÉRIQUES :

Le conseiller numérique accompagne les usagers vers l'autonomie numérique. Deux conseillers interviennent sur le territoire de la communauté de communes : soit dans les médiathèques, soit dans les points lectures, soit dans les mairies qui n'ont ni médiathèques ni point lecture.

Sur la commune des Bouchoux, il effectue une permanence le 3^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30, salle de Justice. Pour plus d'efficacité, il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

DIVAGATION DE CHIENS

Nous recevons en mairie de plus en plus de plaintes concernant des chiens en divagation sur le domaine public.

Extraits de l'Arrêté du Maire du 17 mai 2002 :

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.

Ne sont pas considérés comme chiens errants les chiens de chasse ou de berger, lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés. Les propriétaires de chiens doivent prendre des mesures pour éviter les déjections dans les espaces privés proches des habitations et sur la voie publique, ainsi que les espaces publics de loisirs.

Commission Bâtiments

Le début d'année 2022 a vu la réouverture, dans ses locaux initiaux, d'une épicerie complètement rénovée du sol au plafond, lieu incontournable de notre commune. Notre épicerie s'est dotée d'une extension et équipée d'un coffret électrique extérieur pour les marchés.

N'en oublions pas pour autant les divers logements que possède la commune, qui restent une source de revenus non négligeables et qui nécessitent une attention régulière.

Quelques petits travaux d'entretien de-ci, de-là et parfois de gros travaux de réfection pour mettre en conformité électrique, énergétique,... et améliorer le confort des nouveaux locataires. Ce fut le cas de l'appartement 21 dans le bâtiment de la poste, merci aux personnes qui sont venues donner un peu de leur temps et de leur énergie dans la bonne humeur!

Le bâtiment de la poste accueille depuis l'été « France Service » (une aide aux plus éloignés des services dématérialisés de l'état) il nous faut nous mettre en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, la commission bâtiments y travaille avec le souci de ne pas « défigurer » l'environnement visuel de la place.

La salle polyvalente quelque peu oubliée ces deux dernières années pour cause de pandémie retrouve peu à peu son public, l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle et la prévision d'achat d'une auto-laveuse pour les sols devraient encore améliorer le confort des usagers, ce bâtiment accueille également un garage pour les camping-cars et les gros matériels et possède un local artisanal (occupé à titre provisoire) local pour lequel la commune a été sollicitée.

Le bâtiment de l'église est également source d'une attention régulière, problème de chauffage, de couverture, travaux qui occasionnent des interventions ponctuelles de la part de la commune, nous remercions au passage J-Yves AUBERT pour son intervention sur l'horloge au printemps dernier qui a évité la location d'une nacelle.

Pour conclure nous souhaitons remercier la dizaine de personnes présentes au dernier comité consultatif du 5 décembre lors duquel nous avons ébauché un premier travail pour la réappropriation de la salle paroissiale afin d'y faire un lieu d'échange et de vie pour le village, un prochain rdv est programmé le 14 janvier 2023 pour poursuivre la réflexion et l'action !

Pour la commission bâtiments,
les élus,

Benoit COLIN, Jérôme GRECARD, Jean-Marc HENROTTE, Claude PERRIER
CORNET, Mickael PONCET



Commission Eau - Assainissement

L'alimentation en eau et le syndicat Intercommunal des Eaux Haut Jura Sud

Comme présenté lors de la réunion publique du 23 septembre dernier, la problématique de la piètre qualité de l'eau du lac de l'Embouteilleux, seule ressource du syndicat, ne permet plus la distribution d'une eau de qualité satisfaisante malgré les efforts d'investissements réalisés sur les installations de traitement existantes.

Si les analyses réalisées régulièrement par l'Agence Régionale de Santé font état d'une eau conforme à la consommation, nous ne pouvons nous satisfaire de son aspect visuel au robinet ni parfois de son odeur. Les nombreuses purges effectuées sur le réseau, le nettoyage régulier des réservoirs n'apportent que des résultats provisoires.

Attentif aux nombreuses réclamations des usagers, le syndicat œuvre activement à la recherche de nouvelles ressources. Ainsi, plusieurs forages ont été réalisés à la Pesse et donnent après essais entière satisfaction du côté de la qualité de l'eau. Cependant, cette ressource s'avère pour le moment insuffisante pour satisfaire la demande. De nouveaux forages sont donc programmés pour le printemps prochain afin de remplacer à terme la ressource du lac de l'Embouteilleux.



Une enquête publique est en cours et les forages existants devraient pouvoir être mis en exploitation d'ici la fin d'année 2023.

Parallèlement, le syndicat en partenariat avec le CPIE du Haut Jura a permis aux habitants volontaires de bénéficier de cuves de récupération d'eaux de pluies à des tarifs préférentiels et le syndicat constate une légère diminution des consommations moyennes des foyers, malgré le grand état de sécheresse du Jura cet été. Notre ressource en eau reste une problématique pour les années à venir et nous engageons chacun et chacune d'entre vous à prendre soin de cette ressource.

Soyez en assurés, le conseil syndical met toute son énergie pour vous fournir un service de qualité.

Pour le SIEHJS, les représentants de la commune : Anne MICHAMBLÉ, Jean-Marc HENROTTE, Sylvain DIONNET

L'assainissement : c'est parti !

Projet de très longue haleine (plus de vingt ans), l'assainissement collectif des eaux usées des Bouchoux est rentré dans sa phase de réalisation.

Placée sous la double contrainte d'une mise en demeure de mise aux normes de l'unité de traitement du lotissement et du risque de perte du montant de la DETR (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux) qui vient à échéance en mai 2023, la municipalité a décidé de passer à la réalisation du projet. Avec l'aide à la maîtrise d'ouvrage du bureau d'étude Horizons et Perspective de Monsieur Nicolas Müller, les documents techniques ont permis de lancer l'appel d'offre pour la désignation d'un maître d'oeuvre. La procédure a conduit à la désignation du SIDEC. Une première réunion, le 10 novembre, a fixé les grandes orientations pour la réalisation des travaux d'assainissement des eaux usées

- Égout gravitaire (écoulement par utilisation des différences de niveaux sans dépense d'énergie)

- Méthode d'épuration par phytoépuration (utilisation des bactéries présentes sur les systèmes racinaires des plantes pour dégrader les composantes organiques des eaux usées)

- Réalisation des unités de traitement des eaux usées en fonction de l'avancée des financements et en particulier de l'obtention des subventions

Lors de cette réunion, il a été précisé les premières phases du projet soit :

- Les études de sol qui valideront (ou pas) le lieu d'implantation et la réalisabilité des unités de traitement (dans le projet préliminaire du bureau Chleaué, il est prévu 4 sites)

- Les relevés topographiques pour la réalisation d'un réseau qui doit forcément tenir compte des caractéristiques du relief des Bouchoux en fonction de l'objectif d'un écoulement gravitaire

Les études de sols vont être entreprises le plus rapidement possible en fonction de la disponibilité des entreprises qui effectueront les sondages et des contraintes météorologiques. Ces études seront conduites sur les 4 sites repérés dans l'étude préliminaires.

: La réalisation des travaux eux-mêmes aussi bien pour le réseau que pour le traitement devrait commencer au printemps 2023. La mise en demeure concernant l'unité de traitement du lotissement de Très-la-Ville conduit logiquement à commencer les travaux par ce décanteur digesteur qui ne remplit pas sa fonction. Toutefois, même si les travaux vont devoir s'effectuer par tranches et en fonction des financements obtenus, c'est bien l'ensemble de l'habitat groupé des Bouchoux qui, à termes, est pris en compte pour le traitement des eaux usées. Cela a été réaffirmé lors d'une réunion publique le 24 septembre dernier.

Comme pour d'autres réalisations, par exemple l'installation de la centrale photovoltaïque, Les Bouchoux intègre les grands enjeux environnementaux actuels. Ce projet d'assainissement des eaux usées, participe activement à la préservation de notre milieu de vie et à la sobriété énergétique avec le choix d'un système écologique de traitement et l'exclusion d'un apport d'énergie pour le faire fonctionner.

Les membres de la commission Eau&Assainissement: Benoît Colin, Sylvain Dionnet, Jean-Marc Henrotte, Anne Michamblé, Claude Perrier-Cornet

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Cette année a été plus sereine sur la surveillance et les mesures mise en place par notre Centre Communal d'Action Social à la suite de la crise du Covid 19, et c'est tant mieux ! mais n'oublions pas d'être encore très vigilant et prudent quand on croise des personnes vulnérables ou pas.

En 2022, en lien avec la Commission Agriculture – Forêt- Tourisme, les membres du CCAS ont proposé d'organiser une journée de nettoyage des abords des routes et places de la commune.

Cette journée a eu lieu le 1^{er} octobre dans des conditions météorologiques peu favorables. Nous remercions tous les bénévoles présents.

Comme chaque année également, le CCAS a procédé à la distribution des colis de Noël attribués aux aînés de la commune dès leur soixante-dixième anniversaire et aux résidents du cantou. Ce moment est vraiment important et chargé d'émotion.

Par ailleurs, les membres du CCAS ont travaillé à la mise en place de mesures adaptées aux différentes problématiques pouvant survenir : canicule, grand froid, isolement etc. mais devant se limiter aux compétences du CCAS.

Nous profitons de cet article pour remercier très sincèrement de l'investissement les membres du CCAS mais aussi de généreux voisins et proches qui ont évité l'hospitalisation et permis le maintien à domicile de deux personnes non autonomes.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.

Le Président, Jérôme GRENARD

La Vice-Présidente, Émilie BLANC

Les Membres : Benoît COLLIN, Isabelle HEURTIER, Karine JEANTET-PROST, Anne MICHAMBLÉ

Marie-Thérèse ACKERMANN, Bernadette GRENARD, Marguerite PERRIN



Commission Voirie

Cette année la commission voirie, comme l'ensemble des commissions, a subi un changement majeur : l'ouverture aux habitants souhaitant travailler, participer aux réflexions menées au sein de cette commission.

Lors de la 1ère séance, l'ensemble des personnes présentes a décidé de travailler sur deux axes généraux : la problématique du déneigement et les coûts qu'il génère pour le budget de la commune et la continuité du dossier lancé par l'ancienne équipe municipale concernant l'ensemble de la voirie communale.

Concernant le déneigement, la commission ouverte travaille sur la maîtrise des dépenses liées à ce poste, mais pas seulement, elle réfléchit aux économies pouvant être faites tout au long de l'année sur les opérations liées à la voirie. Plusieurs pistes sont travaillées (mutualisation des commandes de carburants, de matériaux, de location de matériel) avec les communes voisines ce qui pourrait être bien plus économique et avantageux.

Les membres de la commission travaillent aussi à trouver d'autres recettes qui, vous l'avez bien compris, auront pour but de réduire le déséquilibre budgétaire de ce poste « déneigement ».

Sur ce sujet, des propositions seront exposées au conseil municipal et évidemment seront proposées, expliquées, travaillées avec vous lors de réunions publiques afin que les solutions trouvées soient équitables, acceptées et surtout supportées par l'ensemble des foyers dès l'hiver prochain.



Dernière saison pour l'Unimog

Sur la voirie communale un gros travail a commencé lors du mandat précédent avec le soutien d'un expert foncier.

Le but de cette réflexion est à court terme de définir quelle voie ou quel chemin ont un intérêt pour rester dans le domaine public ou privé de la commune. Au moment où nous vous écrivons, l'ensemble de ces chemins sont devenus propriété de la commune suite à la dissolution de l'association foncière créée lors du dernier remembrement. Cette réflexion sera menée au printemps 2023 et vous serez associés à ce travail.

Concernant l'entretien et les travaux effectués, une opération de curage et d'extension des fossés a été menée, la campagne de groise s'est soldée après la distribution de 55 camions de matériaux, mis en place par Patrick, l'employé communal et surtout par vous les riverains et nous vous en remercions.

Deux chemins devaient bénéficier de travaux d'enrobé mais pour des raisons de planning des entreprises et d'augmentation des coûts des matériaux, cette opération sera repoussée en 2023.

Bien des travaux restent à faire et à terminer, notamment finir le tronçon du chemin du Pré-Millet, solutionner le problème du béton sur la partie basse du chemin de Petite Combe, travailler sur la canalisation des eaux de ruissellement sur le chemin des Cernoises, reprendre des parties d'enrobés sur les voies communales de Beauregard et L'Enversy etc..

La commission voirie travaille aussi sur la réouverture de la route du Mappa pour laquelle, comme nous l'avions déjà évoqué, un accord avec le département a été trouvé. Les travaux devaient commencer cette année, mais là aussi avec la flambée des coûts des matériaux et des carburants, il nous faut trouver des solutions plus économiques et efficaces pour espérer rouvrir ce tronçon avec des restrictions de passage en 2023.

Comme vous pouvez le constater, il y a beaucoup de travail et de moins en moins d'aides.

Croyez bien que nous faisons le maximum avec les moyens qui sont les nôtres pour répondre aux besoins qui concernent les chemins de la commune.

Bonne et heureuse année

La commission voirie

SIVOS RPI Les Bouchoux / La Pesse

À ce jour, 17 enfants sont scolarisés en maternelle, dans la classe de Coline ANTONI (2 TPS, 7 PS, 4 MS et 4 GS), 12 dans la classe de Claude MERCIER (7 CP et 5 CE1) et 12 dans la classe d'Isabelle KOLLY (7 CMI et 5 CM2).

Le travail sur la fusion des SIVOS (La Pesse/Les Bouchoux - Bellecombe/Les Molunes / Les Moussières) et des écoles se poursuit. Au vu des projections financières et du coût annoncé par l'architecte, élevé et que les communes ne peuvent pas soutenir, les maires et présidents de SIVOS ont décidé d'abandonner le projet du pôle unique -scolaire + périscolaire + crèche - mais de poursuivre la réflexion pour un pôle scolaire unique à Chaudezembre (terrain communal disponible) ou un pôle scolaire unique par l'extension d'un bâtiment existant nécessitant le moins de travaux (extension de l'école des Sorbiers aux Moussières, cette école étant la plus récente et la plus facile à agrandir).

Une ébauche de ces projets a été présentée à Monsieur le DASEN qui maintient son soutien aux communes dans cette démarche.

Par ailleurs, la réflexion sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans se poursuit : crèche dans un bâtiment existant ou création de MAM (Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s)

À ce jour, aucune décision n'est encore prise. Les conseils municipaux devront délibérer début 2023 ;

Une autre information importante pour nous est la démission Patricia Murtin de son poste de secrétaire du SIVOS au 31 décembre 2022. Un appel a candidature est en cours mais, à l'heure de la parution de cet article, nous n'avons pas eu de candidature.

Nous remercions très sincèrement Patricia pour son investissement, son efficacité, sa disponibilité et tout le travail qu'elle a fourni au sein du SIVOS.

Isabelle HEURTIER,
Présidente du SIVOS La Pesse-Les Bouchoux

SIVU des Couloirs

Comme vous le savez, le SIVU des Couloirs (regroupant les communes des Bouchoux et de La Pesse) gère le financement des investissements sur le bâtiment de la caserne. Le remboursement de la construction de la caserne se terminera en 2031.

Le SDIS est responsable de son fonctionnement (chauffage, véhicules et matériels, informatique etc.)

Concernant le bâtiment, il est apparu que le bardage extérieur vieillit très mal . il est donc recherché avec les artisans locaux des solutions d'urgence qui permettront d'éviter de plus gros dégâts sur la structure du bâtiment.

Le SIVU avait décidé de travailler sur trois axes :

- modification de ses statuts
- Surveillance des poteaux incendie
- Formation des employés communaux pour assurer le contrôle des poteaux

Malheureusement, ces engagements n'ont pas pu être tenus cette année et c'est bien dommage mais mes soucis de santé ne m'ont pas permis d'organiser les réunions qui auraient permis d'avancer sur ces dossiers. J'en suis bien désolé et espère pouvoir faire mieux dans l'année à venir.

Pour ce qui est du regroupement administratif du Centre des Couloirs de ce celui des Moussières, la fusion administrative est effective, opérationnelle. Ce rapprochement a permis d'assurer des interventions que le CI des Couloirs n'aurait pas pu assurer seul à cause de ses effectifs très insuffisants dus à diverses raisons (départ à la retraite, maladies, indisponibilités à cause des non vaccination).

Bien sûr qu'il faut recruter de nouveaux pompiers mais il faudrait surtout réussir à garder ceux qui sont actifs.

Ce rapprochement des deux casernes est une vraie réussite.

Toutes mes félicitations aux acteurs de cette réussite .

Jérôme GRENARD
Président du SIVU

Communauté Haut Jura Saint Claude : PLUi

Aménagement du territoire et Urbanisme

Un projet de territoire intercommunal

Élaboration du PLU(i)

En complément du service Application Droit des Sols, la collectivité se dote d'une nouvelle mission en matière d'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme : le PLU(i) !!

Au 1er juillet 2021, les communes ont transféré la compétence « Plan Local d'Urbanisme (PLU) » vers l'intercommunalité. Ce dernier devient PLU« i » pour « intercommunal ». Le changement d'échelle est pertinent afin d'obtenir une meilleure cohérence et coordination des politiques publiques de l'urbanisme, de l'habitat ou bien encore des déplacements à l'échelle des 22 communes.

Le 12 octobre 2022, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal sur l'ensemble du territoire Haut-Jura Saint-Claude.

Le PLUi, c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme (intercommunal) est un document juridique qui a pour objet de régir l'utilisation qui est faite du sol en précisant la localisation, la desserte, l'implantation et l'architecture des nouvelles constructions ou des constructions existantes dans le cas de travaux.

Elaboré par les élus en collaboration avec les services de l'Etat, le Parc Naturel Régional du Haut Jura, entre autres personnes publiques, le PLUi traduit un Projet de Territoire fixé pour une dizaine d'années dans une démarche de développement durable.

S'appuyant sur un diagnostic, des études, une évaluation environnementale, le PLUi est un document stratégique qui prévoit et organise l'avenir du territoire.

Son contenu est encadré par les normes et lois en vigueur. Il doit notamment mettre en œuvre les orientations et objectifs d'autres documents d'urbanisme comme le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET de Bourgogne Franche-Comté) ou le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT du Haut Jura).

Il se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur (Cartes communales, Plan Local d'Urbanisme communaux).

Le lancement de la procédure est prévu pour le courant de l'année 2023.

Contacts :

Élu référent : Philippe PASSOT, 1^{er} Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme

Technicienne référente : Amélie THIBERT, chargée de mission « PLUi »
a.thibert@hautjurasaintclaud.fr

Le bulletin municipal ouvre ses pages aux associations et aux acteurs économiques de la commune. Les informations données sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les responsables d'associations et d'entreprises ont été contactés pour fournir un texte ; pour celles qui en ont communiqué un, il se trouve ci-après.

ACCA des Bouchoux

La chasse a toujours fait partie de la vie locale. La société sous sa forme actuelle existe depuis les années 50. Elle est composée d'un effectif de 21 chasseurs.

Elle est gérée par un bureau de 6 chasseurs bénévoles et 3 propriétaires terriens exploitants, bénévoles également.

Pour la saison en cours nous accueillons avec plaisir deux nouveaux actionnaires habitants sur le territoire communal : Damien Baudry et Maxime Lahu.

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment abritant l'épicerie bar et notre local, un atelier de préparation du gibier a été aménagé. Nous remercions l'équipe municipale pour leur aide.

Le Président Jean Luc Pricaz et tous les membres de l'association, sont disponibles pour participer aux événements d'animation organisés sur le territoire.

L'activité chasse est principalement tournée vers le grand gibier : cerf, chevreuil, sanglier. Nous constatons une montée significative de la présence des grands cervidés. Quelques chasseurs pratiquent la chasse au lièvre et oiseaux de passage.

La sécurité et le respect de tous les utilisateurs de la nature sont la priorité de nos adhérents.

Nous souhaitons à tous les lecteurs et habitants des Bouchoux une excellente année et surtout une bonne santé.

Club Alphonse Gaillard

Depuis 42 ans, les membres du Club du temps libre, se réunissent chaque semaine, d'octobre à mai, pour un après-midi récréatif et convivial.

Cette association, à sa création, a reçu le nom d'un écrivain local, Alphonse Gaillard, (1882/1971), auteur de 8 recueils de poésie, 8 récits et ouvrages, et 4 romans, dont « La randonnée d'un pignard », (ce récit évoque au fil des pages, le temps où, en automne, des hommes de nos villages, partaient à pied, dans l'est de la France, jusqu'en Alsace, pour peigner le chanvre, dans des conditions difficiles ; enfin, à Noël, moments heureux, ils rentraient (toujours à pied) avec un pécule durement gagné, pour retrouver leur famille.)

Les réunions du Club, dans la salle de justice mise à notre disposition par la commune, sont des moments de retrouvailles et d'échanges. Si la belote a toujours la faveur des joueurs de cartes, il y a aussi le tarot, le scrabble toujours apprécié et d'autres jeux comme le pickomino.

D'autre part, le premier lundi de chaque mois, un atelier mémoire, permet en se divertissant de stimuler ce précieux atout que la nature nous a donné, les mémoires qui sont diverses, immédiate, à long terme, épisodique.

Le Club accueille avec plaisir tous les nouveaux adhérents.

Le Président Claude Mermet

CIS des Couloirs et Amicale des Pompiers

Centre d'Incendie et de secours
des COULOIRS et Amicale des
sapeurs-pompiers.
Le Crêt
39370 LA PESSE.



Le centre d'Incendie et de Secours des Couloirs compte actuellement 9 sapeurs-pompiers. 7 sapeurs-pompiers des Moussières, 1 sapeur-pompier de la Bienne et 2 sapeurs-pompiers de Viry ont la double appartenance avec le CIS Les Couloirs. A noter que 2 sapeurs-pompiers sont suspendus pour faute de vaccination COVID.

Depuis septembre 2021, les CIS Les Couloirs a fusionné administrativement avec le CIS Les Moussières, permettant d'assurer la majorité des départs sur le secteur Les Bouchoux-La Pesse. Ainsi un sapeur-pompier peut être disponible pour nos deux CIS en simultané. Un projet de construction d'une caserne est actuellement en pourparlers avec les maires des 4 communes concernées (Les Bouchoux / La Pesse / Les Moussières / Bellecombe). Il en est de la pérennité du centre d'incendie et de secours des Couloirs dans les années à venir.

En ce qui concerne les interventions, le CIS Les Couloirs a réalisé jusqu'à présent 52 interventions dont 2 accidents de la circulation, 6 incendies, 1 opérations diverses, 43 SUAP (secours d'urgences à personnes). La majorité de ces interventions ont pu être réalisées grâce à la double appartenance avec les CIS Les Moussières.

La fin de l'année coïncide avec la tournée des calendriers : elle a commencé début décembre, dans le respect de la distanciation sociale : merci aux généreux donateurs comme chaque année.

L'amicale et le centre de secours vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 à tous ainsi qu'une bonne santé.

Le centre a toujours besoin de recruter. Pour tout contact, appeler le lieutenant Alexandre Perrier-Cornet (06 89 37 14 36) ou le président de l'amicale Raphaël Grenard (03 84 42 72 87).

Vergers des couloirs

Cette année notre association a plus bâti que planté ! Notre cabane dont la structure avait été érigée l'an passé est maintenant bardée, couverte, et munie de ses huisseries. Des finitions sont à réaliser : couvre-joints, chéneaux avec récupération d'eau, cloisons et aménagements intérieurs, reprise de clôture. Nous espérons dès le printemps recentrer et dynamiser nos activités autour de ce siège.





Déjà des donateurs nous ont confié des outils, bac récupérateur d'eau, que le bâtiment nous permet de ranger.

Rappelons que ces travaux et les frais d'entretien du verger sont financés essentiellement par la vente de plants au printemps et de sachets de plantes séchées toute l'année sur les marchés et chez les commerçants locaux.

Parlerons-nous encore des campagnols ? Ces rusés et prolifiques rongeurs continuent leur lutte sans pitié contre nos plantations : écorces et racines rongées, terrain miné... Nous piégeons et en arrivons même à grillager les trous de plantation...

Il a été intéressant d'observer le comportement de nos arbres en situation de sécheresse. Les plus affaiblis n'ont pas survécu, mais ceux mieux implantés ont donné cette année une fructification encourageante : ainsi nous avons pu vérifier la bonne reproductibilité de certaines greffes, en comparant fruits du Verger des Couloirs et fruits des arbres anciens d'où provenaient les greffons, il y a une dizaine d'années. On parle bien sûr d'une production d'identification et non de consommation : les arbres sont frêles et les quantités modestes.

L'an dernier nous avons élargi notre gamme en allant chercher des greffons au Verger Tiocan, verger conservatoire du Pays de Gex. Les greffes sur nos porte-greffes de semis ont bien pris, ce qui nous a permis de mettre en place de nouvelles espèces cet automne.

Nous remercions la municipalité pour sa contribution cette année : don de tôles de récupération pour la couverture de la cabane, et extension du bail à un jardin attenant, que nous avons commencé à préparer à devenir notre future pépinière.

L'Assemblée Générale 2021 a eu lieu assez tard en décembre 2022. Nous tiendrons donc très prochainement début 2023 notre AG 2022 et nous espérons que ce sera l'occasion d'accueillir de nouveaux membres intéressés par la démarche de notre verger conservatoire, tant d'espèces que de savoir-faire, mais aussi espace de convivialité et d'éducation populaire. Si vous souhaitez être informés de la tenue de cette AG, voyez les panneaux d'affichage et/ou communiquez-nous votre adresse mail.

Nous vous souhaitons en attendant un excellent début d'année 2023

Pour le bureau, Philippe Laurent, Président
Vergers des couloirs, 4, sur la place 39370 Les Bouchoux
(verger à Très la Ville entre le bâtiment communal et les serres)
tel : 03 84 42 72 67 – mail : limalaurent@club-internet.fr



La Zone du dehors

Hébergée dans la grange d'une maison aux Roches d'Orvaz, la Zone du dehors suscite des moments de rencontre, permettant de cultiver ce qui nous est commun.

En huit années d'activité, le lieu est régulièrement fréquenté au fil d'une programmation curieuse et variée, prenant appui sur les concepts de l'éducation populaire et parfois co-organisée avec d'autres associations.

Avec nos séances de cinéma, nous favorisons la diffusion libre et directe de films contemporains par celles et ceux qui les font, mais aussi la mémoire du cinéma sur pellicule et du patrimoine filmé local, avec le concours irremplaçable de la Cinémathèque des Monts Jura.

Dernière pépite en date, le film d'Anna Salzberg « Le jour où j'ai découvert que Jane Fonda était brune » entremêle avec jubilation questionnements féministes et transmission d'une histoire collective.

L'intérêt porté par l'association au chant populaire (week-end de chant polyphonique, stage de chant géorgien, accueil en résidence et rencontres informelles) participe à l'émergence et à l'affermissement du goût de chanter ensemble d'un nombre croissant de personnes, ainsi qu'à un partage de répertoire d'une grande diversité, ce dont nous sommes très heureux.

Autrices et éditeurs viennent régulièrement présenter leurs publications, tandis que continue de s'étoffer la bibliothèque de consultation et de prêt.

La créativité artistique a été bien représentée en 2022 encore, avec de facétieuses marionnettes. Parmi les concerts de l'année, c'est le hip-hop électro de Choolers Division qui restera dans les coeurs.

Les soirées se prolongent autour d'une soupe au coin du feu. Accueil, et solidarité qui se retrouvent aussi dans le fait de faire ce que l'on peut pour préserver la santé de chacun lors des soirées en temps d'épidémie : nous aérons et



incitons à porter le masque.

Nous annonçons nos rendez-vous par voie d'affichage au village et par liste de diffusion.

Au plaisir de vous retrouver !

Coordonnées : Sur la Roche, 39370 Les Bouchoux / zdd@riseup.net

Contact : Romain Dunand

APE Association des Parents d'Élèves

L'ape La Pesse-Les Bouchoux souhaite une belle et heureuse année à tous.

Un grand merci aux Boucherands qui sont nombreux à participer à nos animations et c'est toujours un plaisir de vous retrouver. Cette année lors du vide-grenier partagé avec le Comité des Fêtes, lors de la soirée raclette ou du marché de Noël. Vous contribuez aux sorties scolaires de nos enfants et du fond du cœur merci. On se retrouve en 2023 pour d'autres événements.



L'équipe de l'APE

Frelon asiatique

Le Jura, jusqu'alors épargné, est désormais très touché par l'expansion du frelon asiatique, arrivé en France en 2004. Localement, des nids ont été découverts et détruits cet automne dans des communes voisines en dessous de 900 mètres d'altitude.

J'ai personnellement observé les premiers frelons asiatiques à Désertin le 02/11/2022, on peut donc imaginer l'implantation des premiers nids en 2023.

La problématique du frelon asiatique concerne tout un chacun, du fait de ses impacts sur la biodiversité, sur l'agriculture et la pollinisation, sans oublier ses dangers pour les populations. C'est aussi un grand fléau pour les abeilles et l'apiculture.

Il est donc important de sensibiliser les citoyens et acteurs locaux afin de freiner ses capacités d'expansion exceptionnelles.

Je vous propose le lien suivant :

<https://gdsa39.fr/cartographie-du-frelon-asiatique-sur-le-territoire-du-jura-39/>

Vous trouverez :

- des explications résumées sur sa biologie et les méthodes de lutte (piégeage, destruction des nids)
- des guides de reconnaissance (FREDON et Museum National d'Histoire Naturelle)
- un document très complet de l'Union Nationale de l'Apiculture Française
- une cartographie de sa présence dans le Jura.



La destruction des nids n'est malheureusement pas rendue obligatoire à ce jour. Elle reste à la charge des communes ou des privés concernés.

Mais le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Jura) rembourse une partie du coût de la destruction.

La destruction de nids doit être effectuée uniquement par des entreprises spécialisées.

En cas de découverte d'un nid, contacter rapidement la mairie de la commune concernée et se rapprocher du GDSA.

On me demande souvent ce qui peut être fait en faveur des abeilles et autres insectes pollinisateurs, voici un exemple concret !

Merci pour votre contribution.

Jérôme GAGNEUR



<http://www.dgcarrelage.fr>

SARL DG CARRELAGE est une entreprise locale située au 9 Rue de La Millère
39370 LES BOUCHOUX .

Tél. 03 84 42 72 72

Mobile 06 78 80 20 85

email : dgcarrelage@orange.fr



Mr Denis GRANDCLEMENT est le gérant de cette petite société artisanale qui est en mesure de vous proposer tout projet de CARRELAGE, FAÏENCE, TERRASSE et PETITE MAÇONNERIE. Il vous établit des devis gratuits en fourniture et pose pour tous travaux à exécuter et vous apporte les conseils d'un professionnel de 45 ans d'expérience.

Venez nous rendre visite sur notre site internet : dgcarrelage.fr



C'est dans cette ancienne ferme rénovée datant de 1781, en Désertin sur la commune des Bouchoux, que Marisa & Matteo vous accueillent dans un cadre chaleureux et convivial, en vous proposant des chambres rénovées et confortables, avec une décoration personnalisée et une salle principale accueillante où sont servis les petits déjeuners et repas. Située en pleine nature dans le Jura, vous pourrez profiter de randonnées, balades à vélo ou moto et connaître des lieux précieux dans les forêts, lacs et cascades des alentours. En hiver, vous pourrez profiter de randonnées en raquettes ou ski de fond, d'activités avec chiens de traîneau, sur des pistes passant près de la ferme (raquettes), ou à la Pesse à 10 min.

Quelques services sont déjà disponibles, comme l'espace détente avec son sauna et autres équipements, la Table d'hôtes pour les repas du soir, proposant des plats faits maison et élaborés avec des produits frais et locaux, tout en essayant d'intégrer des types de cuisines de différents pays. Des pique-niques peuvent également être préparés pour les déjeuners. D'autres services et activités sont prévus pour 2023 comme un jacuzzi extérieur, des ateliers de cuisine et de pâtisserie, pour tous les âges, pour un maximum de confort, détente et divertissement !

Formée de base en qualité et travaillant dans les dispositifs médicaux comme responsable qualité fournisseur et produit, Marisa adore ce travail grâce au contact avec beaucoup de différentes personnes, donnant la possibilité au cadre médical d'utiliser de nouveaux produits permettant de mieux et plus rapidement traiter les personnes malades. Le patient et sa sécurité dans ce genre de métier est le plus important. C'est aussi grâce à ce métier que Marisa avait depuis quelques années le rêve de construire quelque chose, d'aider et connaître aussi d'une manière différente de nouvelles personnes. Grande passionnée de cuisine et pâtisserie, c'est ainsi que l'idée des Chambres et tables d'hôtes a surgi, avec le grand soutien de Matteo et de leurs familles !

Gros coup de cœur et lieu magique aux yeux de Marisa & Matteo qui seront ravis de vous accueillir !

N'hésitez pas à visiter le site internet et à très bientôt !

Marisa Redondo & Matteo Galullo

Refuge Les Prés Volants

Désertin, 39370 Les Bouchoux

+33 (0)6 77 99 73 96

www.lespresvolants.com



L'ÉCOLE ANÉMOCHORE | LES BOUCHOUX

L'École buissonnière des musiciens nomades

Bonjour à toutes et tous,

Voilà bientôt 4 ans que l'école anémochore s'est installée aux Bouchoux, et nous avons bien l'intention de continuer à faire pousser nos graines de musique et de chant à travers les cours individuels de flûte traversière, tin whistle, chant, accordéon diatonique, banjo et guitare, mais aussi avec les ateliers collectifs et la chorale qui accueille des choristes toutes générations confondues !

Les temps forts de l'année 2023 incluent des prestations avec le groupe Falguièra (musique auvergnate) en Savoie, avec Flinn (musique irlandaise), la sortie du premier album du groupe Flinn (musique irlandaise) au printemps ainsi qu'un stage de tin whistle animé par Lucie à Lyon en juin prochain.

Nous espérons pouvoir proposer en fin d'année scolaire un petit concert-bal avec tous.les élèves de l'école, la chorale et les participant.es aux ateliers !

A très bientôt,

Lucie et Nicolas.

Renseignements, tarifs, inscriptions :

07 66 82 43 23 | collectif.anemochore@gmail.com
www.ecole-anemochore.com

Sirops de chez nous, Daiz Laurent, Très la Ville

Depuis déjà trois années, nous fabriquons des sirops de plantes aromatiques, fleurs et fruits de chez nous, d'une façon artisanale avec le soin de garder leurs arômes et propriétés.

Nous proposons ces produits sur notre marché local de mai à octobre, à l'occasion des événements alentour et chez quelques commerçants.

Vous pouvez aussi me contacter directement si vous le souhaitez.

Merci à vous et au plaisir de vous faire partager mes saveurs !

4 rue de Très la Ville, Les Bouchoux
03 84 42 72 67



Ferme de la Sablière

Venez nous rendre visite à La Ferme de la Sablière, pour découvrir nos yaourts et fromages blanc fabriqués à la ferme. Vous trouverez aussi de nombreux produits locaux : pains, miels, fromages, vins, ...

Notre boutique est ouverte le :

mercredi de 9h00 à 12h00

jeudi de 15h30 à 19h00

vendredi de 9h00 à 12h00

samedi de 9h00 à 12h00



Vous pouvez nous retrouver sur les marchés à Saint-Claude le jeudi matin, à Gex le samedi matin et à Thoiry le dimanche matin.

Au plaisir de vous voir

La Ferme de la Sablière
Desertin
39370 LES BOUCHOUX
fermedelasabliere39@gmail.com
06 82 78 46 36 (magasin)

Flofarines



Au 1^{er} janvier 2023, cela fera quatre ans que Flo Farines existe. Flo Farines, c'est quoi :

- C'est une boulangère, Florence Henriot-Colin qui fait du pain à l'ancienne. « Le pain à l'ancienne ne doit être fabriqué qu'à partir de levain et sans aucun additif, sa pâte doit être soumise à un pétrissage lent et peu intense et il doit être cuit au bois dans un four traditionnel en pierre. » définition précisé dans la note d'information n°2000-52 de la DGCCRF.

- Dans « Farines », comprendre qu'un assemblage de farines certifiées Bio, issues de deux producteurs et un industriel, est utilisé.

Maintenant Flo Farines a son fournil à la ferme de la Sablière à Désertin, chez Mickaël Poncet.

N'hésitez pas à aller découvrir ses produits :

- au magasin à Désertin du mercredi au samedi midi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h sauf le jeudi matin.

- sur le site flofarines.opendistrib.net ,

- le mardi sur commande à l'épicerie des Couloirs aux Bouchoux ou à la ferme au Chapeau Vert ...



À tous une belle et heureuse année 2023, pleine de mille petits bonheurs quotidiens.

Florence Henriot-Colin,
06 38 03 67 62
à Désertin.

Viennoiseries traditionnelles à la sortie du four.



*L'ensemble des élus
du conseil municipal
vous adresse tous
ses meilleurs voeux
de bonheur, de santé
et de réussite mais
est surtout très
heureux de pouvoir
vous inviter à un
moment convivial*

***le 20 janvier 2023
à 19h
à la salle
polyvalente
de Très La Ville***

*pour vous présenter
ses vœux de vive
voix.*

*Que 2023 permette
à tous de passer de
bons moments.*